

Fort-de-France, le 28 août 2017

Invitation presse

La plan « 500 000 formations supplémentaires » pour les personnes à la recherche d'un emploi renforce l'accès à la qualification ces personnes, en favorisant la construction de parcours adaptés et pertinents pour un retour à l'emploi en cohérence avec les besoins des entreprises et des territoires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, Franck ROBINE, préfet de la Martinique, se rendra avec Antoine DENARA, directeur régional Pôle emploi Martinique, à la Société Antillaise des Transports, mardi 29 août 2017, pour une présentation du parcours de formation d'une salariée de l'entreprise nouvellement embauchée par la société. En effet, le préfet portera une attention particulière sur la mise en œuvre de ce plan, en s'assurant de la qualité des formations réalisées et de l'accompagnement des bénéficiaires en sortie de formation, afin de favoriser les évolutions positives vers l'emploi ou vers d'autres formations pour compléter un parcours de qualification.

Les objectifs visés par les formations et actions d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre du plan ont été définis comme suit :

- 1) Qualifier et favoriser le retour à l'emploi des plus éloignés de l'emploi et des plus fragilisés en doublant leurs possibilités d'accéder à une formation sur l'ensemble des territoires ;
- 2) Proposer des parcours de formation adaptés aux besoins et à la situation des personnes par :
 - a. Un accompagnement individuel à la concrétisation du projet de formation dans le cadre du conseil en évolution professionnelle ;
 - b. Un panel d'actions aux objectifs différenciés : remise à niveau, qualification, adaptation à l'emploi, accompagnements à la VAE et appui à la création d'entreprise, etc.
- 3) Proposer des formations correspondant aux besoins d'emplois et de compétences exprimés par les entreprises qui :
 - a. Répondent à une observation fine des besoins d'emplois et de compétences, territoire par territoire, à partir des analyses croisées des entreprises ainsi que des acteurs de l'emploi et de la formation ;
 - b. Permettent d'acquérir des compétences ou d'accéder à des métiers dits émergents ou rares (parmi ceux qui embauchent et embaucheront fortement mais qui connaissent aujourd'hui des difficultés de recrutement).

Après le lancement de ce plan en 2016, l'effort de l'Etat se poursuit en 2017 avec, en Martinique, le financement de 1878 formations supplémentaires par rapport au socle annuel initial de formations (2938). Pôle emploi s'engage au quotidien dans la mise en œuvre de ce plan. Le quasi-doublement des entrées en formation en 2016 s'est traduit, pour l'opérateur, par un renforcement significatif de son activité de conseil en formation.

La presse est invitée à la visite de la Société antillaise de Transports, mardi 29 août 2017, à 11h, zac de Rivière Roche, côté usine d'incinération.

Contacts réservés aux médias :

Préfecture : Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

Pôle Emploi : Sandra CORDINIER 05-96-42-61-37 ou 06-96-71-58-99

L'Etat en Martinique

*Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)*